

Vœux aux personnalités
Discours de Monsieur Simon Bertoux, Préfet de l'Ariège
Vendredi 19 janvier 2024
(seul le prononcé fait foi)

Madame la députée,
Monsieur le député,
Monsieur le sénateur, président de l'association des maires et élus,
Monsieur le vice-président du conseil régional,
Madame la présidente du conseil départemental,
Madame la présidente de l'association des maires ruraux, (n'a pas répondu)
Messieurs les présidents de communautés de communes,
Mesdames et Messieurs les maires et élus de la République,
Madame et messieurs les représentants des autorités judiciaires,
Mesdames et Messieurs les conseillers régionaux et départementaux,
Madame et messieurs les sous-préfets,
Monsieur l'ambassadeur de France en Andorre, (n'a pas répondu)
Mesdames et messieurs les directeurs et chefs de service de l'État et des collectivités territoriales,
Mesdames et Messieurs les représentants des forces de sécurité, de secours et de défense,
Représentant Andorre et Espagne, (n'ont pas répondu)
Madame et Messieurs les présidents des chambres consulaires,
Monseigneur,
Mesdames et Messieurs les anciens combattants et acteurs mémoriels,
Mesdames et Messieurs les représentants du monde économique, agricole, social, syndical, éducatif, culturel et cultuel,
Mesdames, Messieurs,

À l'aube de cette année nouvelle, je vous présente mes vœux les plus sincères pour 2024.

Permettez-moi tout d'abord de vous témoigner tout le plaisir qui est le mien de vous accueillir en préfecture. Elle est le lieu de la représentation de l'État, mais aussi, dans notre République, elle est notre maison commune, élus et citoyens, elle est votre maison. Nous

renouons cette année avec la cérémonie des vœux, tradition vivace en Ariège, qui sait s'approprier et conserver toute tradition à caractère convivial, ce moment de réjouissance et de partage n'avait pas été organisée en Ariège depuis 2020, en raison de la crise sanitaire. Je vous remercie d'y être venus nombreux.

Je sais que la période des fêtes et de l'hiver a pu être compliquée pour certains de nos concitoyens, j'ai donc une pensée particulière pour les plus fragiles et les plus précaires et je les assure de tout mon soutien et de toute mon attention. Tout à l'heure, nous avons avec de nombreux élus vécu un beau moment pour l'inauguration du centre social d'accueil de jour et d'aide alimentaire de Foix. Le début d'année 2024 sera placé sous le signe de l'attention aux plus fragiles d'entre nous, touchés par l'inflation, nous aurons à conclure avec le conseil départemental un nouveau pacte des solidarités qui renforcera notre action commune de lutte contre la pauvreté, et nous aurons également une action sur l'aide alimentaire pour mieux coordonner et renforcer l'action des associations que je salue : la tradition d'ouverture et d'accueil ariégeoise est forte, et résiste au repli sur soi ambiant, l'État, via la DDETSPP que je salue, finance un dispositif d'accueil d'urgence renforcé en hiver qui n'est pas saturé.

En ce jour, j'ai également une pensée pour les proches de Jean-Luc Couret, maire du Carla-Bayle, ainsi que ceux de l'infirmier militaire Nathanaël Bonnemere du 1^{er} RCP, mort en service lors d'un saut en parachute, qui nous ont quittés cette année.

À l'occasion de ma prise de fonction, je souhaitais pouvoir mener un travail fructueux avec les différentes forces du territoire, dans un dialogue permanent, dans l'accessibilité mutuelle, la simplicité des échanges et la confiance, au service de l'Ariège et des Ariégeois. Après de nombreux moments d'échange, de rencontre, et de déplacements sur le terrain, je me réjouis de constater que cet espoir s'est concrétisé, j'ai rencontré des élus engagés, qui mènent un dialogue de confiance avec l'État. C'est la meilleure manière de faire aboutir les projets et je forme un vœu de progrès dans la concorde, car il existe encore çà et là des situations de dissensions, par exemple entre communes et intercommunalités, qui méritent d'être dépassées pour faire assurer la meilleure réussite collective. Je veux vous dire que l'État n'est pas là pour prescrire aux élus la nature et le contenu de leurs projets, sauf en matière de sécurité, mais pour écouter, appuyer, notamment le soutien à l'ingénierie publique j'y reviendrai, et cofinancer pour accélérer les choses. L'État a de la confiance, de l'estime et de la gratitude pour le travail des élus locaux, et fera tout pour que nos concitoyens aient pleinement conscience du travail que réalisent leurs élus pour eux.

Je voudrais dire quelques mots concernant la sécurité, c'est la première des missions que l'État doit garantir, celle d'assurer la protection de nos concitoyens ariégeois.

La démarche visant à renforcer les liens de travail entre les policiers et gendarmes avec les maires et polices municipales a progressé, ainsi que la vidéoprotection qui sera prochainement déployée à Foix. J'ai demandé de renforcer la présence et la visibilité des policiers et gendarmes, en pédestre, dans les centres-villes. Je remercie la DDPN et la gendarmerie pour cela. Les effets sont visibles notamment à Pamiers, à Foix et à Saint-Girons, ils se poursuivront pour l'année à venir. Je sais pouvoir compter sur les forces de sécurité intérieure pour lutter contre la délinquance, qui est contenue en Ariège, mais aussi contre toutes les formes d'incivilité et les atteintes aux élus, il y en a hélas eu en 2023, et certaines graves, j'ai une pensée forte pour les élus qui ont subi ces situations, et nous y sommes extrêmement vigilants.

Le Président de la République a par ailleurs annoncé la création de 2 brigades de gendarmerie supplémentaires lune fixe à Mazères et l'autre mobile à L'Hospitalet-près-

l'Andorre. Le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer a annoncé que la brigade de L'Hospitalet-près-l'Andorre, formée de 8 militaires, verra le jour dès cette année, celle de Mazères un peu plus tard, il y a un bâtiment à construire. Ces brigades permettront d'accroître le lien de proximité avec la population, au bénéfice des deux communes citées, mais également des voisines Ax-les-Thermes et les communes voisines de Haute-Ariège d'une part, Saverdun et les communes voisines de Basse Ariège d'autre part. La brigade de L'Hospitalet permettra de lutter toujours plus efficacement contre la délinquance et les différentes formes de trafics entre la France, l'Andorre et l'Espagne. Avec monsieur le procureur de la République, nous avons demandé de mettre en place une action mieux coordonnée entre gendarmerie et douanes et des contrôles plus fréquents sur les axes routiers, sur les sentiers de montagne et sur la voie ferroviaire.

La prévention est importante et même un préalable à tout, la répression aussi quand c'est nécessaire. En 2023, nous n'avons pas hésité là où c'était nécessaire de prononcer des fermetures administratives à l'encontre des débits de boissons générant des nuisances sonores ou des troubles à l'ordre public, par exemple dans les discothèques de Pamiers ou tout récemment à Saint Girons. Des opérations coordonnées des services de contrôle de l'Etat, dit « CODAF », sous l'autorité du procureur, ont été mises en œuvre. Ces dispositifs permettent d'apporter des réponses concrètes et rapides aux problèmes que nous signalent les maires et les services de l'État, c'est pourquoi ils seront encore renforcés en 2024.

Concernant la lutte contre l'insécurité routière, le renforcement des contrôles associés à de nombreuses actions de prévention, a permis une baisse significative du nombre de blessés et de tués sur les routes de notre département. Il s'agissait d'un grand dossier des services de l'État pour 2023, et je remercie tous ceux qui y ont contribué : agents du cabinet, de la DDT, IDSR, policiers, gendarmes et sapeurs-pompiers. Ce résultat traduit l'engagement de l'ensemble des acteurs de la sécurité routière, notamment dans la lutte contre les comportements à risque, thématique au centre des premiers états généraux de la sécurité routière organisés en juin dernier par la préfecture. Face au fléau de la conduite sous stupéfiants, les sanctions ont été renforcées par le ministre, et le barème local de sanctions administratives – suspensions immédiates de permis – a été durci après un travail conjoint avec le parquet de Foix. L'autorité, c'est aussi la fermeté attendue par les maires sur le sujet des installations illicites de gens du voyage – nous appliquerons plus systématiquement la possibilité de verbaliser d'une amende délictuelle de 400 euros ces délits – et sur les sujets des constructions illégales, sujets sur lesquels les maires m'ont alerté lors de leur assemblée générale – je salue le nouveau président de leur association le sénateur Michau.

Pour être complet sur la thématique de la sécurité, il me faut mentionner la sécurité civile. Si le département est resté en marge des catastrophes naturelles à l'image des inondations du Nord de la France ou du cyclone qui a touché l'île de la Réunion, il faut tout de même noter les pluies intenses ayant déstabilisé une digue privée à Saverdun en mai dernier. Je tiens d'ailleurs à remercier Monsieur le maire pour la qualité de l'accueil des 24 militaires de la sécurité civile venue aider nos sapeurs-pompiers à vider cette retenue d'eau pour éviter une inondation majeure. Je le remercie également car il figure parmi les maires d'Ariège, que nous souhaitons toujours plus nombreux, qui facilite l'engagement des sapeurs pompiers volontaires au sein de ses équipes municipales.

Le SDIS a réalisé cette année plus de 10 000 interventions, soit près d'une intervention toutes les heures traduisant l'engagement citoyen et la solidarité des sapeurs-pompiers de notre département qui répondent à des demandes de secours en constante évolution : augmentation des missions de secours à personne, hausse des interventions pour feux de bâtiments ou feux sur la voie publique, dérèglement climatique et évolutions des risques auxquels est exposée la population. Merci à nos sapeurs pompiers, professionnels et volontaires, ainsi qu'au SAMU, au PGHM et tous ceux qui concourent au secours.

Ce point des risques climatiques m'amène à une deuxième thématique de ces vœux : celle de la transition écologique.

En 2023, grâce au fonds vert, l'État a financé une soixantaine de projets, porté essentiellement par les élus locaux et les collectivités territoriales. Ce sont ainsi 7 millions d'euros qui ont été dédiés, au titre du fonds vert, à la rénovation thermique des bâtiments publics ou encore au changement de l'éclairage des voiries. La DETR et la DSIL y ont également contribué.

L'une des priorités sera la déclinaison de la planification écologique annoncée par le Gouvernement : concrètement, une feuille de route sera établie avec l'ensemble des parties prenantes et notamment les collectivités territoriales, les associations, les acteurs socio-économiques et les représentants de la ruralité, afin d'atteindre ensemble, les engagements de la France à l'horizon 2030 : réduction des émissions de gaz à effet de serre, préservation de la biodiversité, limitation de notre impact sur l'environnement ou sur la ressource fondamentale qu'est l'eau. Nous devons inévitablement moins artificialiser nos sols, c'est l'objet de la loi zéro artificialisation nette, qui fera l'objet de présentations et d'échanges ouverts avec les maires dans les prochaines semaines pour bien en partager les enjeux et modalités de mise en œuvre, afin d'éviter les caricatures et instrumentalisation qui ont eu lieu dans une autre région que l'Occitanie.

L'accompagnement des collectivités et des porteurs de projet d'énergie renouvelable s'est renforcé en 2023, permettant à plusieurs projets photovoltaïques d'ampleur d'être autorisés, je pense au projet flottant de Montaut et à celui de Lapenne. Celui de Roumengoux est en cours de finalisation et sera prochainement autorisé avec des prescriptions. L'État souhaite qu'un maximum de ces projets aboutissent, en tenant compte des enjeux agricoles de préservation des terrains à valeur agricole, et un développement de l'agri-voltaïsme au service de l'exploitation. Un enjeu de l'année 2024 sera la définition des zones propices au développement de ces énergies que les communes peuvent proposer jusqu'à fin janvier 2024, et qui permettront d'accélérer les procédures d'autorisation des projets, de faciliter la concertation locale et de bénéficier éventuellement de bonifications financières. Les services de l'État seront plus que jamais mobilisés pour accompagner les élus locaux et tous les acteurs dans le développement de projets ambitieux et respectueux des autres enjeux territoriaux.

La transition écologique est un sujet majeur pour notre pays comme pour notre département, et sera la grande thématique des services de l'État pour 2024, certains s'en sont doutés à la vue de ma carte de vœux qui représente l'emblématique Isard des Pyrénées. Nous avons des espèces à mieux protéger, nous avons des cours d'eau dont le fonctionnement biologique doit être reconstitué, par exemple le Lez, nous avons des haies à planter, nous avons mille choses à faire sur tout le territoire avec les élus et les associations, et je pense que ces actions sont plus déterminantes pour la biodiversité que l'impact des projets d'aménagement qui sont à enjeu plus faible sur la nature, par exemple la déviation de Salvayre, que je m'engage à faire avancer au plus vite, malgré les recours contentieux souvent systématiques qui les ralentissent inutilement. Il en sera de même pour l'adducteur du Touyre vers la retenue de Montbel, nous y travaillons très étroitement avec le département.

Sur la question de l'eau justement, l'année 2023 a été une année difficile en matière de gestion quantitative de l'eau en raison d'un hiver et d'un printemps très secs. Les services de l'État et l'ensemble des partenaires se sont réunis à de nombreuses reprises pour suivre au plus près la situation et prendre les décisions nécessaires. Une adaptation du cadre réglementaire sera travaillée dans les prochains mois afin d'améliorer encore les dispositifs pour la prochaine saison. Je tiens à saluer la responsabilité de la profession agricole qui a

proposé une réduction importante de ses prélèvements en modifiant les cultures mises en place. D'ailleurs, l'année écoulée a également été une année charnière en matière de politique agricole avec la mise en place d'une nouvelle PAC 2023-2027. Cette nouvelle PAC a nécessité une refonte totale des outils et un investissement important des équipes de la DDT, à fin décembre 2023, 99 % des dossiers d'aide de base aient été traités. Il reste une difficulté à régler pour l'écorégime sur les groupements pastoraux. Je comprends que ces retards, cumulés l'impact de la MHE, pèsent lourdement sur les exploitations bovines, j'ai reçu hier les agriculteurs, et me suis engagé à décliner le plus rapidement possible le plan d'aide que détaille aujourd'hui le ministre, et j'ai demandé que soit priorisé au niveau national le déblocage de ces écorégimes. La PAC a été réorientée en faveur de nos éleveurs, c'était juste de le faire, et les difficultés conjoncturelles doivent être au plus vite levées pour restaurer la situation des exploitations, je ferai avec la DDT en lien avec la chambre d'agriculture le maximum pour y parvenir. Et je suis évidemment mobilisé sur le soutien aux groupements pastoraux touchés par les prédations de l'ours brun. Hier nous tenions avec le DDT une réunion sur la situation de l'estive de Touyre, et nous menons un travail estive par estive pour aborder le mieux possible la prochaine saison, en travaillant à différentes réponses qu'attendent à juste titre les éleveurs et bergers. Nous aimons et soutenons nos agriculteurs, qui font avec passion un métier extraordinaire, qui nous nourrissent et entretiennent nos espaces naturels et nos paysages.

La troisième thématique que je souhaite aborder aujourd'hui est la grande priorité de l'action de l'État pour répondre à ce qui me semble le premier des enjeux de l'Ariège, celle de l'économie et des emplois.

Face aux difficultés liées à l'inflation et à la hausse des prix, les services de l'État, les chambres consulaires, le tribunal de commerce et l'ensemble des partenaires économiques ont travaillé de concert pour accompagner au mieux les entreprises en difficultés. Cet accompagnement aura garanti le maintien d'activités économiques fragilisées mais néanmoins importantes pour le territoire.

Afin de soutenir la compétitivité et la souveraineté de notre pays, quatre entreprises ont été lauréates de France 2030, pour un total de 4 millions d'euros investis en Ariège. La connaissance du monde économique en lien avec les chambres consulaires, j'étais avant hier chez Lacroix, j'ai rencontré ou visité avec les sous-préfets déjà un certain nombre d'entreprises de toute taille, cette volonté pleinement partagée avec le conseil régional de les écouter et de les accompagner dans leurs projets, s'est traduite par la signature de la convention Territoire d'industrie entre l'État, la région et la chambre de commerce et d'industrie, et le cofinancement d'un chef de projet afin de repérer et de guider les projets industriels créateurs d'emplois et de valeur.

Ce dispositif, qui représente le volet territorial de la politique industrielle donne carte blanche aux territoires pour bâtir leur stratégie de reconquête industrielle et financer les investissements. Avec la région, l'État soutient fortement les principaux projets de nos entreprises, encore récemment avec le projet Géotextile en pays d'Olmes pour lequel nous sommes très engagés et espérons qu'il obtienne un financement important de l'ADEME national. Territoires d'industrie, c'est ainsi une véritable opportunité pour toute l'Ariège, dont le taux de chômage s'élève à 9,6 % au troisième trimestre 2023.

Le taux de chômage reste supérieur de plus d'un point à la moyenne régionale et de bien plus de la moyenne nationale (2,4 points). L'objectif du Gouvernement en la matière est clair : le plein emploi et « 0 emploi non pourvu ». Le plein emploi, c'est la réponse la plus efficace aux difficultés de nos concitoyens, pour soutenir notre mode de vie, financer notre solidarité, personne ne doit être à l'écart de cette société du travail. Pour cela, 2024 sera l'année de la transformation de Pôle emploi en France Travail et de la création d'un réseau

pour l'emploi répondant aux besoins des demandeurs d'emploi comme à ceux des employeurs.

Ce réseau impliquera la coordination des missions relatives à l'accueil, à l'orientation, à l'accompagnement, à la formation et à l'insertion. Il sera piloté par l'opérateur France Travail, en lien avec la DDETSPP, et mobilisera les missions locales, le réseau Cap emploi, les différents services publics pilotés par l'État ou les collectivités locales susceptibles de répondre aux besoins des demandeurs d'emploi et employeurs.

Il s'agira aussi de mieux accompagner les publics les plus éloignés du monde du travail, par exemple tous les bénéficiaires du RSA, mais également d'appuyer les entreprises dans leur processus de recrutement. En Ariège comme partout en France, tout doit être fait par l'administration et par les bénéficiaires, pour que le recours au RSA ne soit qu'un moment dans une vie, et non un mode de vie, que ce soit un moment de formation, de découverte et de rebond vers l'emploi accompagné par les services publics. L'accompagnement vers l'insertion a été renforcé dans le cadre d'une convention encore récente entre l'État et le conseil départemental de recentralisation du RSA, nous allons la suivre conjointement.

Enfin, je terminerai ce discours par l'essence même de l'État territorial : l'accompagnement des élus locaux et des collectivités territoriales, et de nos concitoyens dans leurs démarches.

Les violences urbaines qu'ont connu notre pays au début de l'été, l'attentat du 14 octobre à Arras et la multiplication des affaires de violences entre élèves ou envers les personnels de l'éducation nationale, même en Ariège, nous rappelle à quel point il est nécessaire de réaffirmer sans cesse et avec toujours plus de convictions nos valeurs Républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité. Je vous y sais toutes et tous très attachés et y contribuez de mille manières. L'Ariège, avec son tissu associatif fort, ses moments de vie commune dans les villes et villages, bénéficie d'un atout pour maintenir le lien social mis à mal pendant la crise sanitaire.

Pour cela, les collectivités territoriales de l'Ariège et leurs regroupements ont bénéficié d'un soutien massif de l'État pour leurs projets d'investissement en 2023. Les dotations classiques, que vous connaissez parfaitement, ont été mobilisées à hauteur de 15,8 M€. Ce soutien traduit la volonté du Gouvernement d'être aux côtés des élus locaux et de leur consacrer les moyens de concevoir et mettre en œuvre leurs projets structurants, que ce soit la création d'un data center par le conseil départemental, la création d'un centre de santé à Ste-Croix-Volvestre ou encore la construction d'un groupe scolaire aux Cabanes. Ces projets démontrent, si besoin en était, la vitalité du développement territorial en Ariège.

L'ensemble des opérateurs de l'État ont aidé massivement les acteurs publics et privés locaux en Ariège en 2023. Par exemple, l'Ademe a soutenu 30 projets, à hauteur de 8,3M €, l'Agence de l'eau a investi 8,6 M € et l'Agence du sport a alloué 378 000 € de crédits pour des équipements de proximité. Au total, tous financements confondus, l'État a apporté 40 M€ aux projets des élus, soit 250 euros par habitant.

En 2024, nous en ferons au moins autant, et, en concertation avec les cofinanceurs, soutiendront les projets dont vous nous avez parlé. Parmi ceux-ci, je voudrais dire mon souhait que la mise en valeur du site de Monségur fasse l'objet d'un projet partagé et ambitieux, à la hauteur de la valeur du site et du village, et puisse bénéficier du label Grand site de France et du classement UNESCO. Avec le sous-préfet de Pamiers et madame Marquez, nous y contribuerons. D'autres sites culturels seront aidés, la cathédrale de Mirepoix, propriété de la commune, et la mise en valeur des couverts et du centre

d'interprétation projeté par l'intercommunalité, la poursuite de la mise en valeur de Saint Lizier, la rénovation du centre de Pamiers, la construction de la résidence autonomie à Foix et du futur cinéma, la salle de spectacle de Saint-Girons, le plan de modernisation global des 8 stations de montagne ariégeoises pour des activités d'été comme hiver, avec du ski alpin mais aussi une diversification de l'offre. L'État avancera aussi pour ce qui relève de sa propre maîtrise d'ouvrage, des annonces auront prochainement lieu sur la déviation de Tarascon, et je suis enclin à un certain optimisme à ce sujet, sans certitude sur les arbitrages à venir.

Il y aurait tant à dire pour faire un bilan exhaustif de l'année 2023. Je ne citerai donc que quelques chiffres supplémentaires :

- 34 600 demandes de titres d'identités recueillies par les mairies ariégeoises (plus de 5000 demandes supplémentaires qu'en 2022) avec une spectaculaire réduction des délais qui tient à un travail partenarial de grande qualité entre la préfecture et les maires mené à l'automne ;
- 208 jeunes volontaires accueillis au titre du SNU ;
- le dynamisme de nos 14 Maisons France services, bientôt 15 au Mas d'Azil, qui apportent un service remarquable à nos concitoyens dans leurs différentes démarches, et le soutien financier de l'État va augmenter et l'offre va s'étendre, la sous-préfète de Saint Girons y travaille ardemment ;
- un nouveau monument historique (église Saint-Barthélemy à Castillon-en-Couserans) et des travaux dans de nombreux monuments soutenus par la DRAC, avec l'engagement de notre ABF et son équipe, par exemple à l'église de Vals ;
- et la création de la commune nouvelle de Bézac.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2024, année résolument sportive et olympique. Et je ne peux évidemment terminer sans mentionner le retour du tour de France en Ariège avec une arrivée programmée au plateau de Beille le 14 juillet !

Très bonne année à toutes et à tous.

Vive la République ! Vive la France ! Et Vive l'Ariège !